

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Lundi, 7 Juin 2021 09:30 GMT +00:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Concertation sur les principales caractéristiques et perspectives des Systèmes alimentaires au Sénégal
COORDONNATEUR	Dr Ibrahima Mendy, Directeur de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA), au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural(MAER)
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/21613/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Sénégal

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

177

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18

19-30

31-50

51-65

66-80

80+

PARTICIPATION PAR SEXE

Homme

Femme

Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

agriculture/cultures
Pêche et aquaculture
Élevage
Agroforesterie
Environnement et écologie
Commerce

Éducation
Communication
Transformation des aliments
Commerce alimentaire, marchés
Industrie alimentaire
Services financiers

Soins de santé
nutrition
Gouvernement national ou local
Utilitaires
Industrie
Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

Petite / moyenne entreprise / artisan
Grande entreprise nationale
Société multinationale
Petit exploitant
Exploitant moyen
Grand exploitant
Organisation non gouvernementale locale
Organisation non gouvernementale internationale
Peuple autochtone
Science et université

Travailleurs et syndicats
Membre du Parlement
Autorités locales
Gouvernement et institution nationale
Communauté économique régionale
Nations Unies
Institution financière internationale
Fondation privée / Partenariat / Alliance
Groupe de consommateurs
Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES ?

1-Cérémonie d'ouverture avec les interventions: • une Intervention de la société civile par Monsieur Nadjirou SALL président du Groupe Dialogue Politique de la Société Civile (GDSP) ; • Une Intervention du Groupe Agriculture et Sécurité Alimentaire des Partenaires Techniques et Financiers par Madame Alessandra PIERMATEI, Co-Présidente du groupe et Directrice de l'agence Italienne pour la Coopération au Développement ; • Une Intervention du système des Nations Unies résident par Monsieur COULIBALY Siaka, Coordinateur du Système au Sénégal ; • Une Allocution d'ouverture et de lancement solennel du dialogue par le Pr Moussa BALDE, Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural du Sénégal. 2- Travaux Après la cérémonie d'ouverture et de lancement solennel, les travaux débiteront par une mise en contexte de la problématique du développement de systèmes alimentaires durables et équitables aux niveaux local et national au Sénégal. Cette mise en contexte se fera à travers : • la présentation et discussion d'une note introductive du Coordonnateur des concertations sur (i) le contexte, (ii) les objectifs et résultats attendus du dialogue national sur les systèmes alimentaires, (iii) la démarche et la feuille de route. • Des présentations conjointes du Comité national PNIASAN et des principales zones agro écologiques du Sénégal sur le diagnostic actuel Par la suite, 5 Sessions de discussion, par piste d'action, ont été mises en place pour produire et soumettre à la plénière un petit compte rendu, qui récapitule (i) les tendances observées et les moteurs de changements aux niveaux local et national, (ii) la situation actuelle des systèmes alimentaires aux niveaux local et national ; (iii) les grands enjeux et défis, les grandes lignes d'actions prioritaires pour le développement de systèmes alimentaires durables et équitables aux niveaux local et national ; (iv) les engagements des parties prenantes et les modalités de leur collaboration pour le développement de systèmes alimentaires durables et équitables au Sénégal.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

Les participants à cette Concertation sont les acteurs des systèmes alimentaires à tous les niveaux c'est à dire les organisations des producteurs et de la société civile, le secteur privé, le groupe des PTFs, le système des nations unies résident, le gouvernement, les femmes, les jeunes ... au niveau départemental, régional et central. Les travaux ont été coordonnés par le coordonnateur des concertations avec l'appui d'un comité d'organisation composé du Comité technique multisectoriel du programme national d'investissement agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (PNIASAN) et du Groupe politique de la société civile (GDSP) , avec l'appui technique du HUB RURAL (Plateforme d'Appui au Développement Rural et à la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre).

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Par rapport à notre expérience, les conseils que nous avons à donner: -Organiser des concertations préliminaires sur l'état des lieux des systèmes alimentaires au niveau central et au niveau décentralisé avec tous les acteurs des systèmes alimentaires, -Organiser un partage des initiatives existantes et en cours en vu de leur capitalisations; -Bien identifier les acteurs des systèmes alimentaires qui participeront aux concertations; -Convaincre les acteurs sur la nécessité de se concerter sur les systèmes alimentaires. La mise en oeuvre de ses points nous permis de créer un grand engouement de tous les acteurs sur la question du dialogue national sur les systèmes alimentaires. L'utilisation des plateforme de réunion virtuelle pour les concertations préliminaires et la première concertation nationale nous a permis de réunir plusieurs acteurs autour du sujet tant au niveau central et décentralisé.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

L'objectif de notre première concertation nationale est de renforcer le dialogue national sur les systèmes alimentaires en perspective de leur développement inclusif, équitable et durable.

De manière plus spécifique, notre concertation nationale vise à avoir sur chacun des objectifs de changement (pistes d'actions) identifiés par le Sommet des Nations unies :

- 1) Une évaluation globale des tendances observées (évolutions des 10 dernières années) et des moteurs de changements (principaux déterminants) aux niveaux local et national ;
- 2) Une description de la situation actuelle (caractérisation qualitative et quantitative) des systèmes alimentaires aux niveaux local et national ;
- 3) Une identification des grands enjeux et défis, ainsi que des leviers/grandes lignes d'actions prioritaires préconisées (modalités d'amélioration), les engagements des parties prenantes et les modalités de leur collaboration pour le développement de systèmes alimentaires durables et équitables aux niveaux local et national.

Ainsi, à la fin de notre 1ère Concertation Nationale, il est attendu :

- Sur chaque objectif de changement, un petit compte rendu, qui récapitule (i) les tendances observées et les moteurs de changements aux niveaux local et national, (ii) la situation actuelle des systèmes alimentaires aux niveaux local et national ; (iii) les grands enjeux et défis, les grandes lignes d'actions prioritaires pour le développement de systèmes alimentaires durables et équitables aux niveaux local et national ; (iv) les engagements des parties prenantes et les modalités de leur collaboration pour le développement de systèmes alimentaires durables et équitables au Sénégal, et
- De manière globale, une synthèse des conclusions et recommandations sur les 5 objectifs de changement, pouvant être approfondies dans la perspective de la 2ème Concertation Nationale, prévue le 17-18 juin en mode virtuel.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Piste d'action: Accès de tous à des aliments sains et nutritifs

Par rapport aux mesures de politiques ou d'accompagnement des dynamiques d'amélioration de l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs, le groupe a insisté sur les actions en matière (i) de promotion des technologies améliorées de transformation, de conservation et de conditionnement des produits alimentaires, (ii) de facilitation de l'accès des producteurs nationaux aux marchés locaux et internationaux, (iii) d'incitation au développement de contrats de partenariats entre grands fournisseurs urbains et petits exploitants familiaux ruraux, un approvisionnement alimentaire adéquat des villes, (iv) de promotion de réseaux efficaces de distribution équitable des produits alimentaires, (v) de défiscalisation des échanges des secteurs agroalimentaire et pharmaceutique, (vi) de prise en compte des Plans d'Action du secteur de la nutrition dans le document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD), (vii) de vulgarisation des textes (lois, décrets, arrêtés) et documents de politiques relatifs aux systèmes alimentaires du pays, (viii) de facilitation de l'accès aux ressources financières en faveur du développement desdits systèmes, et (ix) de renforcement des programmes nationaux de recherche sur les problématiques alimentaires et nutritionnelles au Sénégal.

En perspective de la mise en œuvre des actions ainsi envisagées, le groupe a achevé l'examen du document de travail mis à sa disposition par des échanges sur les modalités éventuelles de responsabilisation mutuelle des parties prenantes et de promotion d'un mécanisme permanent de concertation inter-acteurs.

Piste d'action: Promotion de modes de consommation durables

Les cinq catégories de mesures d'accompagnement préconisées et traitées par le groupe portent respectivement sur (i) le contrôle des produits alimentaires mis en marchés (réglementation de la publicité, de l'étiquetage, des activités de transformation, de commercialisation et de restauration), (ii) l'évolution appropriée des habitudes alimentaires (intégration de l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires, conduite de campagnes de sensibilisation aux exigences d'une alimentation saine et nutritive), (iii) la promotion des produits locaux dans l'approvisionnement alimentaire des cantines scolaires, (iv) la facilitation de la transition agroécologique par des mécanismes de subvention des facteurs de production et de soutien des prix au producteur, ainsi que (v) l'endigement de la concurrence déloyale par l'amélioration des mécanismes de régulation du marché intérieur.

A l'instar des autres parties à la concertation, le groupe a aussi examiné les propositions de modalités de responsabilisation mutuelle des acteurs et de pérennisation du processus de concertation inclusive pour la promotion de modes de consommation durables.

Piste d'action 3: Stimulation d'une production respectueuse de la nature

Les mesures de politique soumises aux débats en faveur de systèmes de production durables concernent, quant à elles, (i) les allègements fiscaux, exonérations et subventions nécessaires à l'équipement adéquat desdits systèmes et à leur approvisionnement convenable en intrants bio, (ii) l'aide au renforcement de capacités et à l'accès aux services d'appui-conseil, ainsi que (iii) la régulation des importations et exportations en soutien aux dynamiques et mécanismes de promotion du "consommer local".

Les engagements respectifs des parties prenantes dans la mise en œuvre des actions susvisées ainsi que les modalités de pérennisation du processus de concertation nationale pour le développement durable des systèmes alimentaires au Sénégal ont aussi fait l'objet de discussions au sein groupe.

Piste d'action 4: Promotion de moyens de subsistance équitables

En vue de l'accompagnement de ces investissements par des mesures de politiques idoines, le groupe a échangé sur la nécessité (i) d'adopter une politique de subvention adossée à un dispositif efficace de suivi-évaluation permettant d'atteindre les vrais bénéficiaires, (ii) de lancer de vastes campagnes de communication et de sensibilisation pour le consommateur local, (iii) de revoir les législations pour leur adaptation aux réalités locales et aux besoins des groupes vulnérables, et (iv) d'adopter des lois améliorant les cadres d'élaboration et de mise en œuvre de programmes et projets favorables à la répartition équitables des moyens de subsistance.

Le groupe a aussi discuté des modalités de responsabilisation des parties prenantes dans la mise en œuvre de ces actions et de mise en place d'un dispositif permanent de concertation inter-acteurs pour des systèmes alimentaires durables et favorables à une répartition équitables des moyens de subsistance.

Piste d'action 5: Résilience des systèmes alimentaires face aux vulnérabilités et chocs

Les mesures envisagées en la matière sont (i) l'élaboration d'une charte de produits alimentaires prioritaires à exonérer de taxes, (ii) la consolidation de l'accès des producteurs aux marchés locaux de produits alimentaires, (iii) la facilitation de l'implication du secteur privé au développement des chaînes de valeur agroalimentaires, (iv) l'allègement des procédures administratives en faveur des entreprises privées nationales, (v) l'incitation au déploiement de relations contractuelles et partenariales entre acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires, (vi) la promotion de systèmes de labellisation pour la baisse des exportations de matières premières (produits alimentaires bruts).

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/5

En termes d'actions envisageables pour l'amélioration de l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs, le groupe a consacré sa réflexion aux types d'investissements et de mesures de politiques envisagés. Ainsi a-t-il délibéré sur l'impact potentiel d'actions

(i) de réinvestissement des ressources financières de l'exploitation pétrolière et gazière dans le développement des secteurs agricole, industriel et nutritionnel, (ii) de mise en place de mécanismes de financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que (iii) d'investissement dans les divers domaines du développement des ressources humaines du système alimentaire, des énergies renouvelables, des infrastructures de désenclavement, de la bio-fortification des aliments, de la modernisation des systèmes de production, de transformation et de stockage des produits locaux.

Le groupe a réfléchi sur la portée des défis soumis à son appréciation, en ce qui concerne notamment (i) l'incitation du secteur à s'engager davantage dans des activités de production et de commercialisation d'aliments locaux respectueuses des normes de qualité idoines, (ii) la maîtrise (disponibilité et accessibilité) des facteurs de production que sont l'eau agricole, les semences certifiées, les engrais tant minéraux qu'organiques, les biopesticides et pesticides à faible toxicité, les matériels et équipements de production et de transformation agroalimentaires, ainsi que l'extension des aménagements de mise en valeur des vallées fluviales et basfonds cultivables.

Le Gouvernement et ses bailleurs d'une part et les autres acteurs des systèmes alimentaires pourront effectuer les actions. En perspective de la mise en œuvre des actions ainsi envisagées, le groupe a achevé l'examen du document de travail mis à sa disposition par des échanges sur les modalités éventuelles de responsabilisation mutuelle des parties prenantes et de promotion d'un mécanisme permanent de concertation inter-acteurs.

PISTES D'ACTION

✓	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation	✓	Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	✓	Compromis
		✓	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/5

Les enjeux et défis découlant de cette situation, tels que stipulés dans le document de travail du groupe, ont également fait l'objet d'échanges soutenus. Il était ainsi question de considérer les gains d'amélioration de la durabilité des modes de consommation apportés par le renforcement (i) de la situation sanitaire des consommateurs, (ii) de la qualité des produits consommés, (iii) des systèmes d'information sur l'alimentation et la nutrition, (iv) des infrastructures du réseau de distribution et de commercialisation des aliments, (v) des mécanismes de facilitation de l'accès des acteurs ruraux aux marchés, et (vi) des instruments politiques de régulation des marchés pour l'existence de conditions concurrentielles plus soutenables pour les filières naissantes du système alimentaire national.

Relativement à ces enjeux et défis, les propositions d'actions examinées par le groupe en fonction de la préoccupation centrale de promotion de modes de consommation durables, ont concerné, en termes d'investissements, (i) la mise en place de systèmes d'information et de communication pour faire du consommateur un acteur efficace du processus de promotion de produits sains, de circuits courts et du "consommer local", (ii) la promotion de plateformes de développement de PME/PMI de transformation des produits locaux, (iii) le renforcement infrastructurel des dispositifs de contrôle des aliments, des systèmes d'éducation à l'alimentation et la nutrition (y compris en destination des enfants à bas-âge), des systèmes d'information de marchés (SIM), des actions de désenclavement de zones de production et des circuits de commercialisation, y compris le stockage et la transformation des produits.

Le Gouvernement et ses bailleurs d'une part et les autres acteurs des systèmes alimentaires pourront effectuer les actions. A l'instar des autres parties à la concertation, le groupe a aussi examiné les propositions de modalités de responsabilisation mutuelle des acteurs et de pérennisation du processus de concertation inclusive pour la promotion de modes de consommation durables.

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
✓	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation	✓	Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	✓	Compromis
		✓	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/5

Les enjeux de développement durable de systèmes de production qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie du groupe . Ainsi, il a débattu des gains de durabilité desdits systèmes que le pays peut tirer (i) de la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique intelligentes face au climat, (ii) de l'utilisation et de la vulgarisation des résultats de la recherche, (iii) du renforcement de la gouvernance sectorielle, (iv) de la réduction des pertes post-récolte, (v) de mécanismes d'aide à l'accroissement durable de la production et de la productivité, (vi) de l'amélioration de la production de données statistiques agro-sylvo-pastorales et halieutiques, (vii) de la promotion de modèles de gestion durable des ressources et systèmes de production, (viii) de la mise en place de dispositifs de gestion et de maintenance des infrastructures productives rurales, ainsi que (ix) du déploiement de stratégies efficaces de financement axées sur une production durable.

Relativement à ces enjeux, le groupe s'est aussi investi dans l'examen des défis portés à son attention. Ceux-ci sont principalement liés (i) à l'émancipation de la trop forte dépendance aux produits importés pour s'assurer une autosuffisance alimentaire salubre (réduction du déficit commercial, atténuation de la vulnérabilité aux perturbations des marchés mondiaux), et (ii) à la nécessité d'une augmentation sensible des revenus monétaires des ménages ruraux, en vue d'une réduction nette de la pauvreté en milieu rural.

Étant donné ces enjeux et défis, le groupe 3 a contribué à l'identification des actions idoines de stimulation d'une production respectueuse de la nature en procédant à la consolidation des propositions envisagées tant pour ce qui touche aux investissements qu'en ce qui concerne les mesures de politiques censées accompagner ces derniers.

Les investissements préconisés ont porté sur (i) l'aménagement de terres destinées à l'agroécologie et à l'agriculture biologique intelligente face au climat, (ii) la construction d'infrastructures de stockage, de conservation, de transformation des produits alimentaires, (iii) l'aménagement de pistes de production, (iv) la mise en place d'institutions de facilitation de l'accès aux financements favorables à la conservation de la base productive, (v) le développement d'un tissu industriel axé sur la transformation agroalimentaire, (vi) le renforcement des capacités des acteurs, (vii) la consolidation des systèmes de production et de diffusion de statistiques de qualité, (viii) la promotion de l'assurance rurale, tous sous-secteurs inclus, et (ix) le renforcement des capacités d'utilisation effective des ressources budgétaires locales (collectivités territoriales) destinées aux activités forestières.

Le Gouvernement et ses bailleurs d'une part et les autres acteurs des systèmes alimentaires pourront effectuer les actions. Les engagements respectifs des parties prenantes dans la mise en œuvre des actions susvisées ainsi que les modalités de pérennisation du processus de concertation nationale pour le développement durable des systèmes alimentaires au Sénégal ont aussi fait l'objet de discussions au sein du groupe.

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
✓	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation	✓	Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	✓	Compromis
		✓	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 4/5

Discutant des enjeux que pose cette état de la répartition des moyens de subsistance au sein des systèmes alimentaires sénégalais, le groupe s'est appesanti sur les suggestions relatives à la nécessité (i) d'assurer à terme la sécurité, voire la souveraineté, alimentaire du pays en vue d'une répartition plus équitable des moyens de subsistance, surtout en cas de choc sanitaire aussi grave que la pandémie de la COVID-19, (ii) d'accroître la productivité des exploitations agricoles pour permettre aux producteurs de générer des revenus suffisamment décents, (iii) d'adopter des systèmes de gestion durable des terres pour conserver les ressources naturelles qui restent la principale composante des moyens de subsistance des exploitations familiales, et (iv) de maintenir une cohésion sociale et une sécurité civile suffisante par une répartition plus équitable des moyens de subsistance.

Pour ce faire, les défis sur lesquels le groupe a réfléchi ont porté sur les obstacles que représentent (i) le caractère extraverti des modes de consommation urbain empêchant l'accroissement des parts de marché des produits locaux, (ii) les difficultés (problème) de ciblage des bénéficiaires empêchant souvent l'atteinte des vrais nécessiteux dans la distribution d'aides alimentaires et/ou de subventions de facteurs de production, (iii) les difficultés d'accès aux innovations techniques empêchant la modernisation des exploitations de petits et moyens producteurs ruraux, (iv) les conséquences du changement climatique entraînant une dégradation accélérée des ressources naturelles, (v) les difficultés d'accès aux ressources financières empêchant les groupes vulnérables de renforcer leurs capacités économiques, (vi) la persistance d'une concurrence déloyale entravant la lutte contre la pauvreté rurale, (vii) la concentration des industries agroalimentaires dans les agglomérations urbaines de Dakar et Thiès au détriment du développement d'autres pôles économiques potentiels. Dans ses échanges sur les modalités d'amélioration de la situation, le groupe a traité des investissements et mesures de politique suggérées à l'issue du processus de diagnostic participatif et inclusif. Les propositions d'investissements examinées ont respectivement concerné (i) le renforcement infrastructurel des chaînes de valeur du secteur en fonction des spécificités de chaque zone agroécologique, (ii) la mise en place de dispositifs de promotion de solides entreprises privées dans le secteur agroalimentaire en vue de l'émergence de champions nationaux, (iii) la création de niches favorables au développement de partenariats publics privés internationaux pour le transfert de technologies agroalimentaires appropriées au secteur privé national (entreprises privées comme exploitations familiales), (iv) la mise en place de fonds destinés au financement des petites et moyennes unités nationales de transformation agroalimentaire suffisamment adossées à des mécanismes de coopération (certification, central d'achat) pour accroître leurs capacités de contribution à la création d'emplois, (v) la recherche-action permettant d'accroître la connaissance des potentialités et besoins pour accroître les performances des systèmes de production et améliorer leur accès aux ressources financières, (vi) l'organisation des acteurs des chaînes de valeur agroalimentaires du pays pour réduire fortement la dépendance alimentaire extérieure, (vii) les systèmes de formation, d'information et de sensibilisation des acteurs pour une répartition plus équitable des moyens de subsistance, (viii) l'aménagement du territoire pour une utilisation responsable des ressources, (ix) la réalisation d'aménagements hydroagricoles, (x) le développement de filières prioritaires (préférences nationales) fortement concurrencées par les importations malgré l'existence de réelles potentialités nationales de développement, à l'exemple de l'oignon, de la pomme de terre, et de la volaille, (xi) la création de magasins de stockage et chambres froide pour réguler l'offre de produits alimentaires (réduction des méventes), (xii) la mise en place de dispositifs de promotion d'entreprises privées et d'aide à l'émergence de champions

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

✓	Finance	✓	Politique
✓	Innovation	✓	Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	✓	Compromis
		✓	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 5/5

Réfléchissant sur les actions d'amélioration envisagées, le groupe a, d'abord, porté son attention sur les suggestions d'investissements axés sur (i) les dispositifs de prévention des crises et chocs (renforcement de la résilience en amont), (ii) la mise en place de fonds de développement technologique du maillon de la transformation, (iii) la valorisation des produits agricoles locaux, (iv) la diversification des systèmes de production, (v) la fortification des produits alimentaires, (vi) la promotion de modes de consommation à forte demande de produits locaux transformés, et (vii) le désenclavement des zones de production pour une résilience accrue aux chocs commerciaux.

Dans cette lancée, le groupe a, ensuite, échangé sur les mesures de politiques susceptibles de bien accompagner les acteurs (exploitations familiales et entreprises privées nationales) dans leurs efforts d'atténuation des vulnérabilités et fragilités face aux risques de chocs.

PISTES D'ACTION

<input type="checkbox"/>	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
<input checked="" type="checkbox"/>	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

<input checked="" type="checkbox"/>	Finance	<input checked="" type="checkbox"/>	Politique
<input checked="" type="checkbox"/>	Innovation	<input checked="" type="checkbox"/>	Données et preuves
<input type="checkbox"/>	Droits de l'homme	<input checked="" type="checkbox"/>	Gouvernance
<input checked="" type="checkbox"/>	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	<input checked="" type="checkbox"/>	Compromis
<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Finance | <input type="checkbox"/> Politique |
| <input type="checkbox"/> Innovation | <input type="checkbox"/> Données et preuves |
| <input type="checkbox"/> Droits de l'homme | <input type="checkbox"/> Gouvernance |
| <input type="checkbox"/> L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> Compromis |
| | <input type="checkbox"/> Environnement et climat |

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

PIÈCES JOINTES

- **Compte-Rendu**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/05/Compte-rendu-Concertation-rev1.docx>
- **Feuille de route du dialogue national**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/05/FEUILLE-DE-ROUTE.docx>
- **Note de présentation de la première concertation**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/05/Note-de-presentation-et-agenda-de-la-1ere-Concertation-nationale-2.docx>
- **Tdrs des groupe de discussion**
<https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/05/Projet-TDR-sessions-de-discussion-1e-concertation.docx>